



MOTO

news

«Les chauffards?!»
Un sujet
qui échauffe
les esprits!



Marc Ristori, Champion
«Swiss Motocross Masters»

No. 6 6.12.2004

Stamm et Gantner au top!

Rétrospective du championnat suisse Route

Licences / Assurances

Renseignements, coûts, couverture

Marc Ristori champion

Troisième titre en motocross

Les chauffards

Ce qu'en pensent les lecteurs

Fête des champions du tourisme FMS

Une manifestation sympathique aux Pays-Bas

Apposez votre signature!

Initiative pour l'abolition du droit
de recours des associations

Offre coureurs Kawasaki Motocross 2005

Kawasaki
Let the good times roll.

En 2005, la Fibag SA offre aux pilotes actifs licenciés de motocross pour la première fois des motos Kawasaki à des conditions spéciales. L'offre se présente comme suit:

FMS Swiss Masters Open / Promo Open / Swiss Masters 125 / Junior 125

- 15 % de rabais sur le prix catalogue de la moto
- Prime* par manifestation: 1^{er} rang CHF 150.- / 2^{ème} rang CHF 100.- / 3^{ème} rang CHF 80.-

FMS Mini 85 / Kids 65

- 10 % de rabais sur le prix catalogue de la moto
- Prime* par manifestation:
1^{er} rang CHF 100.- / 2^{ème} rang CHF 80.- / 3^{ème} rang CHF 50.-

SAM / ANGORA / AFM

- 10 % de rabais sur le prix catalogue de la moto

* La prime sera accordée à l'agent par une note de crédit et pourra être convertie par exemple en pièces détachées. Le décompte des primes s'effectuera en fin de saison.

Avons-nous éveillé votre intérêt?

**Votre agent Kawasaki
se fera un plaisir de vous
renseigner sur nos offres
spéciales pour coureurs.**



Importateur: FIBAG SA

Bahnhofstr. 19 • 5745 Safenwil
Tél. 062 788 85 55 • Fax 062 788 85 60
E-mail: info@kawasaki.ch • www.kawasaki.ch



2^{ème} Trophée de Veysonnaz

Championnat suisse de snowcross, samedi 29 janvier 2005

Après le ski, le spectacle

Lieu:	Aire d'arrivée de la Piste de l'Ours -Veysonnaz	
Course:	Nocturne en circuit	
Organisateur:	AMC Sanetsch • 1965 Savièse • 0041(0)27/395 31 31 und 0041(079)/425 46 49	
Infos générales:	www.amcsanetsch.ch / www.veysonnaz.com / vip@veysonnaz.com	
Offre spéciale pour membres FMS:	15 % de réduction sur le tarif applicable auprès de Téléveysonnaz sur les abonnements de ski pour le week-end sur présentation de la carte FMS ou attestation de membre et carte d'identité	
Horaire:	15h00	ouverture des bars
	15h00 – 16h30	essais qualificatifs
	17h00 – 21h30	courses - diverses catégorie, Superfinale
	22h00	distribution des prix

Grande tente chauffée • Animation • bars • restauration • parking à proximité

Le valais vous attend!

SOMMAIRE

Roman Stamm et Hervé Gantner 4

... sont les nouveaux champions suisses de la catégorie Route

Licences / assurances 5

Tout ce que tu dois savoir sur les licences et les assurances, si tu participes à des épreuves sportives FMS!

Cours supermotard pour débutants 6

Plus de 140 pilotes, jeunes pour la plupart, ont pris part au cours d'essai pour débutants. Un succès!

Ristori et Dupasquier 7

Marc Ristori a obtenu son troisième titre consécutif des Swiss Motocross Masters

Au sujet des chauffards 8

Quelle attitude adopter à leur égard?
Vos avis divergent!

Fête des champions du tourisme FMS 12

Le Moto-Club Sihltal-Adliswil a organisé un événement fantastique!

Signez, svpl. !!! 15/16

L'initiative populaire pour l'abolition du droit de recours des associations est lancée. Participez-y!

IMPRESSUM

Editeur: FMS

Fédération motocycliste suisse
Föderation der Motorradfahrer der Schweiz
Federazione motociclistica svizzera

Parution: 6 x par année, pour membres FMS
inclus à la cotisation annuelle

Adresse

FMS
5, Rue du Manège
Case postale 3432
2503 Bienne
Tél. 032 342 72 27 (administration)
Tél. 032 342 72 29 (sport)
Fax 032 342 72 33
fms@federation-moto.ch
www.swissmoto.org

Rédaction

rodi promotion + QUASAR
Case postale 426
CH-4503 Solothurn
Tél 032 622 02 04
Fax 032 622 02 14
info@rodipromotion.ch

Traductions

MEDIAplus
Denis Robert
Case postale 1
CH-2005 Neuchâtel

Impression

Stämpfli AG
Grafisches Unternehmen
Wölflistrasse 1
Postfach
3001 Bern

Prochaine édition No 1/05

Parution: le 4 février 2005
Dernier délai d'envoi des articles
rédactionnels: le 20 janvier 2005

Photo de couverture

Marc Ristori, Champion Swiss
Motocross Masters, Catégorie Open
Photo: Waldemar Da Rin

EDITORIAL



MERCI!

Merci présidents!

Dans le dernier éditorial, notre président adresse ses félicitations aux organisateurs et met en exergue le succès du mondial de trial à Moutier. C'est vrai que ce GP Suisse de trial a été un succès incroyable. Tout d'abord il a mobilisé toute une région et de nombreux clubs jurassiens, suisses et étranger (rappelons que les organisateurs ont créé une société spécifique pour cet événement) ainsi et surtout que l'appui quasi inconditionnel des autorités du canton de Berne et de la ville de Moutier. L'office du tourisme du Jura-bernois a joué un rôle considérable et de nombreux volontaires se sont engagés massivement. Ce qui est remarquable c'est que ce sont principalement des gens qui ne sont pas forcément en relation avec le sport qui ont fait les premiers confiance et probablement rendu cet événement possible. D'où le s à présidents dans le titre pour saluer et remercier tous ceux qui ont compris que pour récolter, il fallait d'abord semer.

PS: Puisqu'il est question de remerciements, les miens s'adressent également au nouveau secrétariat de la FMS pour la qualité de son accueil et sa compétence ainsi qu'à la rédaction de Moto News qui couvre magnifiquement l'ensemble des disciplines de la moto.

Walter Wermuth, Bienne

Rétrospective du CS Route 2004

Stamm et Gantner

En début de saison, tout le monde pensait que seuls deux pilotes pouvaient prétendre sérieusement au titre de la classe Superstock: Roman Stamm, le triple champion de la classe Supersport, qui pilote une Suzuki GSX-R 750, et Andreas Hofmann, sur Honda CBR 1000 RR, qui jouit d'une grande expérience internationale et a remporté la coupe Boxer en 2003. Si Stamm, qui participe également au championnat international d'Allemagne et y obtient de bons résultats, a été à la hauteur de sa réputation et a commencé la saison en remportant deux courses, le team de Hofmann a rencontré des problèmes dans la mise au point de la nouvelle Honda. Suite à des abandons sur panne et une disqualification, à Dijon, due à des manipulations non autorisées sur la moto, Hofmann s'est retrouvé relégué dans les profondeurs du classement. Il est pourtant toujours très rapide malgré ses 49 ans, ce qu'il a prouvé en remportant

une victoire indiscutable lors de la première manche de la finale du Lédenon/F.

Au lieu de Hofmann, le principal concurrent de Stamm a donc été Christian Künzi, dont la Yamaha YZF-R1 est pourtant beaucoup plus proche de la série que la Suzuki 750 de Stamm. Récoltant régulièrement des points, Künzi n'avait plus que deux points de retard sur Stamm avant la finale. Celui-ci avait vu fondre une grande partie de son avance lors de la deuxième manche d'Oschersleben, lorsqu'il était tombé en panne d'essence.

Mais Stamm a fait la démonstration de sa classe lors de la finale du Lédenon, se sortant à son avantage de toutes les échauffourées et s'assurant une deuxième place derrière Hofmann lors de la première manche. Künzi, après sa dure chute des essais, n'a en revanche jamais pu se mettre vraiment dans le rythme de la course et a dû se contenter d'une cin-



Roman Stamm

quième place. Le Bernois de l'Oberland a obtenu un résultat identique lors de la deuxième manche, disputée sur une piste sèche, tandis que Stamm remportait la course avec plus de dix secondes d'avance et s'adjugeait le titre sans discussion. En classe Supersport, où les concurrents sont très peu nombreux, Hervé Gantner a dominé les débats de bout en bout au guidon de sa Honda CBR 600 RR. Le Genevois, qui n'a que 21 ans et était souvent victime de chutes les années précédentes, est arrivé cette année dans de toutes autres dispositions. Gardant la tête froide, il a su maintenir ses concurrents à distance et a obtenu son titre en remportant une large victoire lors de la finale.

En classe Promosport, où la participation est plus nombreuse, les cinq premières places du classement ont été dominées par les Romands. La course au titre est restée ouverte jusqu'à la dernière course. Bien que classé seulement 5e et 6e lors des deux dernières courses, Pascal Grosjean a remporté la palme.

Il y aura quelques changements dans le CS route en 2005. En

raison du nombre insuffisant de concurrents, la classe Supersport, qui est chère et répond au règlement FIM, sera supprimée. Par contre, parallèlement aux classes officielles Superstock (4 cylindres jusqu'à 1000 cm³, bicylindres jusqu'à 1200 cm³) et Stocksport 600, il y aura deux classes pour débutants appelées Superstock Junior (dès 16 ans) et Promosport 600 (dès 14 ans); dans les deux nouvelles classes, l'âge maximal sera diminué chaque année de deux ans jusqu'en 2007, passant donc de 28 à 24 ans.

Classement après 10 manches:

Cat. Superstock: 1. Roman Stamm, Suzuki GSX-R 750, 191 points. 2. Christian Künzi, Yamaha YZF-R1, 166. 3. Jean-Louis Devoyon, Suzuki GSX-R 1000, 124. 4. Philippe Bucher, Suzuki GSX-R 1000, 114. 5. Thomas Flückiger, Kawasaki ZX-10R, 89. 6. Andreas Hofmann, Honda CBR 1000 RR, 83.

Supersport: 1. Hervé Gantner, Honda CBR 600 RR, 193 points. 2. Ruedi Portmann, Yamaha YZF-R6, 149. 3. Patric Muff, Kawasaki ZX-6RR, 130. 4. Roman Raschle, Kawasaki ZX-6RR, 120. 5. Markus Villiger, Yamaha YZF-R6. 6. Roman Stamm, Suzuki GSX-R 600, 75 (Stamm n'a disputé que trois courses).

Promosport: 1. Pascal Grosjean, Suzuki GSX-R 600, 157 points. 2. Alain Aufdenblatten, Yamaha YZF-R6. 3. Olivier Andenmatten, Yamaha YZF-R6, 130. 4. Raphael Chèvre, Suzuki GSX-R 600, 130. 5. Franck Millet (F), Honda CBR 600 RR, 125. 6. Matthias Schmid, Yamaha YZF-R6, 102.

Hervé Gantner





Sport: licences / assurances

La FMS a établi les données de référence et les coûts des licences et des assurances pour la saison 2005. Important: comme la SUVA classe la compétition motocycliste dans la catégorie des sports à risques, chaque pilote est invité à contrôler soigneusement sa couverture d'assurance!!!

LICENCES VINTAGE 2005

1. Coûts

INTER Vintage	A	300.- p.a.
NATIONAL Vintage	B	150.- p.a.
Licence journalière UEM (A) / FIM (B)		80.-

2. Exigences

Licence UEM: Avoir terminé dans le premier tiers du classement. Soit l'année précédente, ou au maximum 2 ans auparavant. *Ou:* Être parmi les trois premiers du classement final d'une autre discipline du CS.

Licence journalière UEM: Se situer dans le 1er tiers du classement intermédiaire du championnat / de la coupe FMS, dans la discipline correspondante. Lettre de recommandation du président de la discipline correspondante (signée). L'envoi recommandé doit être effectué par le secrétariat de la FMS.

INTER Vintage: Avoir déjà été en possession d'une licence officielle et justifier d'une participation dans la discipline considérée. Copie du classement ou autres preuves.

Licence journalière INTER: comme UEM

3. Assurances

a) UEM et INTER (A)

Invalidité	200'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Décès	50'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Frais de rapatriement	6'500.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Frais de traitement	20'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)

b) NATIONALE (B)

Invalidité	50'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Décès	25'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Frais de rapatriement	5'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)
Frais de traitement	10'000.- CHF (compris dans le prix de la licence!)

Plus l'assurance obligatoire (à vos frais) par la FMS (solution très écono-

mique), qui couvre les prestations suivantes:

- soit une indemnité journalière de CHF 50.- par jour à partir du 31e jour, moyennant une prime annuelle de CHF 360.-
- soit une indemnité journalière de CHF 80.- par jour à partir du 31e jour, moyennant une prime annuelle de CHF 575.-.

Attention:

Les licences FUN coûtent CHF 100.- et couvrent les prestations suivantes:

- invalidité CHF 100'000.-
- décès CHF 50'000.-
- plus une indemnité journalière de CHF 50.- à partir du 31e jour, moyennant une prime annuelle de CHF 360.-.

Ces couvertures d'assurance répondent également aux exigences de l'UEM et de la FIM. La couverture d'assurance par la SUVA.

Pour les Suisses qui travaillent plus de 8 heures par semaine sur le territoire national (avec un statut de salarié), l'assurance accident – généralement par la SUVA – est obligatoire. Cette assurance obligatoire couvre l'ensemble des frais de traitement pour chaque accident. Si les blessures consécutives à un accident entraînent une perte de gain momentanée ou durable, la SUVA peut réduire ses prestations de moitié. Cela signifie qu'après un accident en course, les indemnités journalières de la SUVA ne représentent que 40% du salaire au lieu de 80% (donc la moitié).

Remarque: Comme la compétition motocycliste, essais compris, est considérée comme un sport à risques, les indemnités journalières de la SUVA seront réduites de 50% dans tous les cas.

Lorsqu'un accident entraîne une invalidité durable, l'AI alloue une rente complète. Il est d'usage que la SUVA augmente alors la rente à 90% du salaire assuré. Mais en raison du principe de réduction des prestations, elle ne va le faire que jusqu'à hauteur de 50 % de la prestation manquante. *Ex:* Un pilote motocycliste gagnait 6'000.- francs avant son accident. La rente qu'il va recevoir de l'AI et de la SUVA sera de 3'755 francs seulement, au lieu de 5'400.- francs. Les caisses de pension ne comblent pas cette lacune non plus.

Conclusion: Le pilote motocycliste doit conclure lui-même une couverture d'assurance complémentaire privée.

Pour tout complément d'information, les membres de la FMS sont invités à consulter leur conseiller en assurances ou le spécialiste des questions d'assurance, Andreas S. Pflugshaupt, tél. 079 656 22 49, membre du comité central de la FMS.

Cours pour débutants, journée d'essais

Plus de 140 hommes et femmes ont pris part au cours pour pilotes motocyclistes débutants organisé début octobre, à Tuggen, par le MFC Eschenbach et le Supermotard Team Chaos.

Répartis en deux groupes, les élèves ont appris l'ABC du sport motocycliste (y compris les règles et l'interprétation des drapeaux) sur diverses motos comme les Pocket Bikes et les Mini Supermotos de 50, 65 et 85 cm³. De nombreux instructeurs, parmi lesquels des pilotes prestigieux comme Beat Wunderlin et Dani Gsell, étaient à disposition pour donner des conseils.

Les participants à la journée d'essais pour machines de supermotard jusqu'à 450 cm³ ont été très intéressés également. Yamaha, KTM, Husaberg, Husqvarna, Suzuki et Honda y ont mis de nombreuses motos d'essai à disposition. Plusieurs pilotes des classes Scooter, Youngster et Rookie du supermotard ont saisi cette occasion pour tester les différentes machines Youngster (20 ch), les 250 4T et 125 2T (succession de la classe Youngster à partir de 2006) et les 450 cm³ de divers fabricants.

En même temps, les nouvelles Yamaha XT Trophy de la saison 2005 (succession de la classe Scooter) ont été présen-

tées. Ces 125 cm³ 4 temps d'environ 10 ch seront proposées à des jeunes de 12 à 21 ans, désireux de débiter à des conditions intéressantes (Fr. 4600.- avec l'équipement). Les pilotes Rookie Michael Aggeler, Serge Scheiwiller et Manuel Imboden se sont livrés à cette occasion à une course d'essai captivante au guidon de ces machines.

Cet événement était placé sous le patronage de la FMS, dont la présence était d'ailleurs soulignée par un magnifique stand. (H.B.)

En haut à gauche: le pilote Youngster Andy Kalberer essaie la Honda 450 du vice-champion Beat Wunderlin.

En bas: les jeunes loups avant leur premier vrai engagement.



Motocross of European Nations, Croatia



Simon Baumann (55), Marc Nicolet (56), Patrick Walther (57), classe Open, et leur «encadrement», Karl Müller, délégué et membre du jury, et Maria Müller, qui dirige le team.

Le Motocross des nations européennes s'est déroulé en Croatie pendant le week-end du 24 au 26.09.2004.

L'équipe suisse constituée de Simon Baumann, classe 125 cm³, Marc Nicolet, classe 250 cm³ et Patrick Walther, classe Open, s'est classée brillamment 6e parmi 20 nations!

1^{ère} manche: 6. Marc Nicolet; 12. Patrick Walther. 16. Simon Baumann; **2^e manche:** 10. Marc Nicolet; 16. Patrick Walther. 18. Simon Baumann;

Classement des nations:

1. Belgique 8 pts; 2. Italie 19 pts; 3. Allemagne 36 pts; 4. France 41 pts; 5. Rép. tchèque 55 pts; **6. SUISSE** 60 pts; 7. Slovénie; 8. Autriche; 9. Croatie; 10. Danemark; 11. Lettonie; 12. Ukraine; 13. Rép. slovaque; 14. Bulgarie; 15. Chypre; 16. Pays-Bas; 17. Luxembourg; 18. Suède; 19. Pologne; 20. Russie.

Bravo Simon, Marc et Patrick! Toutes nos félicitations pour cette excellente performance, nous sommes très fiers de vous!

Swiss Motocross Masters

Ristori pour la troisième fois!

Marc Ristori dans la catégorie Open et Philippe Dupasquier en 125cc sont les nouveaux champions suisses. Les deux dernières manches qui devaient se disputer aux Vieux-Prés ont été annulées pour cause de mauvais temps – non sans quelques contestations.

Aux Vieux-Prés, Ristori et Dupasquier n'ont même pas eu à tenir en respect leurs adversaires, puisque la herse de départ ne s'est jamais abaissée. En effet, les organisateurs ont décidé d'annuler les épreuves du dimanche après-midi en raison de conditions météorologiques extrêmement précaires, ce qui a été fort mal perçu par de nombreux concurrents et par les rares spectateurs présents. La décision était néanmoins prise et les épreuves non courues comptaient dès lors comme résultats biffés. Le pilote KTM Philippe Dupasquier s'emparait ainsi de la couronne en 125 cc, devant Simon Baumann, sur Suzuki, qui pour un tout petit point repoussait au troisième rang son concurrent Marco Dorch, sur Yamaha, grâce aux résultats biffés aux Vieux-Prés!

Dans la catégorie Open, et si les dernières épreuves s'étaient normalement disputées, Julien Bill (KTM) aurait eu encore une chance de contester le titre à Marc Ristori (Honda). Mais dans l'état actuel des choses, l'écart de 12 points est demeuré et Ristori a pu ainsi fêter son troisième titre consécutif. Marc Nicolet, sur Suzuki, termine troisième devant Nicolas Charlier, sur KTM. Un coup d'œil sur le classement montre que Ristori et Bill ont engrangé des points avec une grande constance tout au long

de la saison et qu'ils méritent ainsi largement leurs titres respectifs de champion et de vice-champion!

Chez les Juniors 125cc, le titre a été remporté par Romain Billerey (Yamaha), de Besançon, devant Joël Schafer (Kawasaki) et Christoph Schäfler (Kawasaki). Dans la classe Promo Open, les pilotes Yamaha Josef Cattilaz, Hanspeter Bachmann et Martin Ryser occupent les trois premières places au décompte final de la saison. Chez les Minis 85, le vainqueur est Arnaud Tonus, devant Kevin Auberson et Ludovic Suard (tous sur KTM), et la catégorie Kid 65 revient à Christopher Valente (KTM), devant Niklas Schäublin (Suzuki) et Joël Probst (Kawasaki). Chez les Seniors 4 temps, Hansueli Moser l'emporte devant Samuel Caroli et Josef Cattilaz (tous sur Yamaha).

Classement final après 16 manche:

Swiss Cross Masters, Cat. 125: 1. DUPASQUIER Philippe, KTM 325; 2. BAUMANN Simon, Suzuki 307; 3. DORCH Marco, Yamaha 306; 4. WALTHER Patrick, KTM 265; 5. PAGET Pierrick, Honda 223; 6. REBEAUD Mathieu, Honda 223; 7. PEISSARD Patrick, Yamaha 203; 8. BOECHAT Alan, Honda 173; 9. VOYAME Nicolas, Suzuki 129; 10. WICHT Grégory, Yamaha 106.

Swiss Cross Masters Open: 1. RISTORI Marc, Honda 360; 2. BILL Julien, KTM 348; 3. NICOLET, Suzuki 271; 4. CHARLIER Nicolas, KTM 245; 5. KADLECEK Michaël, Yamaha 228;

6. RUFLI Bruno, KTM 198; 7. KASPER Patrick, Suzuki 181; 8. NÄPFLIN Harry, Yamaha 154; 9. MÖCKLI Christoph, Suzuki 150; 10. CHATTON Roger, Yamaha 130.

Classement final après 22 manche:

Swiss Cross Junior 125: 1. DUPASQUIER Philippe, KTM 325; 2. BAUMANN Simon, Suzuki 307; 3. DORCH Marco, Yamaha 306; 4. WALTHER Patrick, KTM 265; 5. PAGET Pierrick, Honda 223; 6. 4 REBEAUD Mathieu, FMS Honda 223; 7. PEISSARD Patrick, Yamaha 203; 8. BOECHAT Alan, Honda 173; 9. VOYAME Nicolas Colombier, Suzuki 129; 10. WICHT Grégory, Yamaha 106.

Classement final après 10 manche:

Swiss Cross Promo Open: 1. CATTILAZ Josef, Yamaha 231; 2. BACHMANN Hanspeter, Yamaha 208; 3. RYSER Martin, Yamaha 155; 4. AUBRY Joël, Yamaha 151; 5. LUETZEL-SCHWAB Björn, Yamaha 139; 6. GERBER Raphaël, Yamaha 121; 7. AREGER Andreas, Yamaha 105; 8. MOSER Hansueli, Yamaha 103; 9. FAHRNI Urs, Yamaha 96; 10. REUSSER Ueli, Yamaha 82.

Classement final après 21 manche:

Swiss Cross Mini 85: 1. TONUS Arnaud, KTM 493; 2. AUBERSON Kevin, KTM 478; 3. SUARD Ludovic, KTM; 4. AUBERSON Killian, KTM; 5. BAUMGARTNER Mike, Yamaha 257; 6. CLEMENT Diego, Yamaha 249; 7.

KALLENBERGER Sunil, Kawasaki 246; 8. WALTHER Mike, KTM 228; 9. KEHRLI William, Yamaha 201; 10. DAVID Vincent, Honda 187.

Classement final après 14 manche:

Swiss Cross Kid 65: 1. VALENTE Christopher, KTM 333; 2. SCHAEUBLIN Niklas, Suzuki 296; 3. PROBST Joël, Kawasaki 295; 4. HAUSAMANN Loris, KTM 218; 5. REBER Lucas, Kawasaki 203; 6. JAUNIN Tim, KTM 194; 7. BRUGGMANN Luca, KTM 179; 8. GIL Kevin, Kawasaki 160; ROSSIER Bastien, Suzuki 123; 10. SEEWER Jeremy Bülach Suzuki 109.

Classement final après 10 manche:

Swiss Cross Senior 4-T: 1. MOSER Hansueli, Yamaha 206; 2. CAROLI Samuel, Yamaha 163; 3. CATTILAZ Josef, Yamaha 138; 4. ZAUGG Daniel, Yamaha 105; 5. JOLIAT Michel, Yamaha 76; 6. GERBER Raphaël, Yamaha 50; 7. RYSER Martin, Yamaha 44; 8. KELLER Hansueli, Yamaha 39; 9. REUSSER Ueli, Yamaha 33; 10. GORRARA Celso, KTM 32.

Classement final après 6 manche:

Swiss Cross Quad: 1. ZWICKER Ernst, Bombardier 131; 2. GIRARD Jacques, Yamaha 91; 3. EGLI Daniel, Quad 89; 4. SANSONNENS Miguel, Yamaha 55; 5. FISCHER Daniel, Yamaha 33; 6. GUEDEL Paul, RST 16; 7. TRABER Hansjörg, RST 16; 8. VOGT Tobias, W-Tec KTM 15; 9. DIETIKER Urs, Quad 12; 10. CUCHE Christophe, RST 10.

Philippe Dupasquier en «Action»



Y a-t-il une paranoïdes

Contrat moral!

Le projet «Ouvrez les circuits» lancé par la Mutuelle de Motards, la FFM et la FFMC recense 23 circuits. Présenté à la Journée deux-roues motorisés de la Mairie de Paris, il propose un intéressant contrat moral entre motards et autorités publiques. Lancé fin 2002 par la Mutuelle des Motards et Christophe Guyot, team manager du GMT 94, le projet «Ouvrez les circuits» est mené conjointement par la Fédération française de motocyclisme (FFM) et la Fédération française des motards en colère (FFMC). «La FFMC encouragera les motards à se rendre sur des lieux protégés grâce au soutien de la FFM, qui s'est proposée pour encadrer et assurer la sécurité de tous», soulignent les initiateurs du projet dans un bel élan fédérateur assez rare pour être salué: «en acceptant d'associer leur identité, chacun démontre un même esprit en direction d'un projet citoyen». Présenté lors de la Journée technique sur la place des deux-roues motorisés en ville organisée par la Mairie de Paris, le projet permettrait d'offrir aux motards un meilleur accès aux circuits, sur le modèle du Circuit Carole, grâce à la participation financière des collectivités locales.

Une liste de 23 circuits a donc été transmise aux pouvoirs publics, afin qu'ils s'inspirent du «contrat moral» suggéré par le projet: «on vous offre un espace pour pratiquer la vitesse près de chez vous et en échange, on vous demande prudence et acceptation des règles imposées par la sécurité routière». «Le dossier est maintenant sur le bureau des élus locaux, la balle est dans leur camp», précise Patrick Jacquot, le président de la Mutuelle des Motards. Souhaitons qu'ils ne tardent pas trop à la renvoyer!

Thomas Galizia, Bâle

Source: www.moto-net.com

De «vrai» courses!

J'ai lu votre article avec intérêt. J'ai 45 ans et je fais de la compétition depuis près de 30 ans, avec et sans licence. L'attrait de la course, je connais et je comprends très bien ce que cela peut représenter. Le fait que de nombreux jeunes s'y adonnent sur la route constitue une évolution malsaine que l'on pourrait, à mon avis, combattre efficacement avec votre proposition de construire un circuit. La plupart de ces irresponsables qui font des rodéos sur la voie publique s'apercevraient rapidement qu'ils ne sont pas les as du volant pour qui ils se prennent. Mais il serait important que l'accès à ce circuit ne soit pas hors de prix, afin que ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une condamnation puissent y rouler également. Je trouve super l'idée consistant à contraindre les chauffards récidivistes à disputer de «vraies» courses, l'important étant, comme vous le proposez, qu'ils casquent de leur propre poche. Je pense depuis longtemps à une telle solution et suis heureux que d'autres la trouvent bonne. Peut-être serait-il bon que chacun vive un jour l'énorme tension qu'engendre le fait de prendre le départ d'une course. Et découvre comment il faut conduire pour obtenir un bon résultat. J'espère beaucoup que vous pousserez votre idée plus loin et trouverez les gens susceptibles de la concrétiser. Je suis prêt à vous aider dans la mesure de mes possibilités. Cordiales salutations.

Peter Steiner, 4562 Biberist

Pas tous pareils!

Après avoir lu un article consacré aux excès de vitesse sur le Westquai de Bâle, je suis convaincu que beaucoup de ces jeunes auraient préféré pouvoir disputer leurs courses d'accélération sur la route fermée à la circulation d'un site industriel plutôt que sur la voie publique. Il y aurait peut-être des possibilités. La proposition de Franz Scherrer – des cours de perfectionnement payants, avec des instructeurs spécialement formés – constituerait peut-être une bonne mesure pour de nombreux chauffards et mériterait que l'on s'y attarde.

Malheureusement, les gens ne réagissent pas tous de la même manière. Une participation obligatoire n'engendrerait sûrement pas beaucoup de motivation. Il existe d'ailleurs des études démontrant que de nombreux participants à des cours (facultatifs) roulent plus vite sur la voie publique après avoir suivi cette formation. Ils ont souvent le sentiment d'être devenus de bien meilleurs conducteurs que les autres. Un exemple typique était Clay Regazzoni, qui s'est fait pincer à plusieurs reprises en excès de vitesse manifeste et qui, faisant état de son expérience de pilote, jugeait la sentence totalement injustifiée.

Jean-Pierre Marquis
4227 Büsserach

Chauffards: dangereux!

Votre article est super. Je suis responsable de la poste de Fahrweid et un chauffard habite dans le village. Rien n'y fait, il roule de nouveau avec la voiture de son père ou de collègues, malgré son retrait de permis et le fait qu'il soit au chômage. Une chose est sûre: les chauffards sont des gens dangereux, mais il s'agit de savoir à partir de quand. En ville, on est d'accord, il faut être très strict. Mais est-il utile de l'être autant sur autoroute? Je suis d'avis que non. Continuez!

Peter Daniel Scheidegger
8951 Fahrweid

chauffards?

Alarmer les gens?

Pourquoi alarmer la population avec ces histoires de chauffards relatées par la presse et la télévision? Je ne crois pas qu'il y ait davantage de chauffards qu'autrefois, ni davantage qu'ailleurs, mais on veut, en Suisse, ramener le nombre de tués sur la route à zéro avec Vision Zéro. Alors, évidemment, ces quelques chauffards dérangeant. Rouler à 250 km/h de A à B est tout à fait légal et ne pose pas le moindre problème pour autant que je me déplace de quelques kilomètres à l'est, sur les autoroutes allemandes. Mais si je fais la même chose en Suisse, je deviens un criminel que l'on incarcère sur-le-champ! Je crois que le gros de la population peut être manipulé par les médias jusqu'au point de ne plus oser sortir, par crainte de ceux que l'on désigne à haute voix comme des chauffards! En Italie, quand je me remets dans la colonne après un dépassement au millimètre, cela n'intéresse même pas le carabinier qui en est le témoin. Essayez de faire cela en Suisse! Non, je crois que c'est une question de proportionnalité et que les gens, en particulier les Suisses, ne veulent plus accepter leur destin. En rabotant on fait des copeaux, et quand on roule il y a des morts, parfois plus, parfois moins! Ce sera toujours le cas dans dix ans.

*Eskil Suter
Suter Racing Technology
8488 Turbenthal*

Des circuits?

La Suisse a besoin d'un circuit automobile. Il faut se battre et renverser les montagnes (même valaisannes) pour l'avoir. Les chauffards n'ont rien à voir là-dedans. Ce serait une erreur d'utiliser la valeur thérapeutique d'un circuit pour ces gens-là afin obtenir la construction d'un circuit, au détriment de l'aspect économique, sportif et utilitaire (je pense à la mise au point et à la recherche sur les véhicules à moteur).

La jeunesse actuelle, et les autres de plus en plus, n'ont plus le sens de la responsabilité et de la propriété. Tout leur est égal. C'est l'évolution de la civilisation moderne qui le veut et ça on pourra difficilement changer. L'homme est ainsi fait. Des pays voisins possèdent nombres de circuits. Les chauffards ont-ils pour autant disparu? Alors, je pense, et pas seulement pour les chauffards, que le seul et unique moyen efficace, c'est d'agir sur le porte-monnaie avec des amendes salées et une répression exemplaire. C'est malheureux, mais c'est comme ça! On peut faire des lois tant qu'on veut.

Le «pas vu, pas pris» existera toujours. Votre article parle de programmes de formation, de surveillance par une autorité, de délinquants de la route, de psychologues! Ne serait-on pas tout simplement de décrire la prison! Pour terminer, soyons attentifs, on vu ce qui peut arriver quand on laisse des théoriciens à la solde de l'autorité divaguer sur certains sujets (au niveau des mesures pour les motos, entre autres).

*Jean-Louis Varone
1965 Savièse*

TRIAL

Trial des Nations

Espagne championne du monde, Suisse 8^e du groupe B

Avec quatre pilotes dans les six meilleurs pilotes mondiaux, l'équipe Espagnole composée de Raga, Freixa, Cabestany et le très jeune Fajardo a remporté très logiquement le titre mondial par équipe en Andalousie.

C'est pourtant les britanniques qui détenaient le globe mondial depuis 2 ans. Ils terminent second cette année non sans avoir dû lutter contre l'autre nation montante du trial, le Japon. Des japonais qui comptent dans leurs rangs le nouveau champion du monde individuel Takahisa Fujinami, récemment titré lors du GP de Suisse à Moutier.

Dans la catégorie Internationale, soit le groupe B, qui réunit les équipes de seconde catégorie; la Suisse de Monnin, Seuret, Seydoux et Guenin s'est positionné durant toute la compétition au milieu du classement pour terminer finalement au 8^e rang sur 13 pays en compétition. Très bien dirigé par l'ex-multiple champion de



La zone artificielle de l'aire d'arrivée pour David Guenin.

Suisse Laurent Daengeli, les helvètes auraient dus améliorer leur score lors du second tour pour espérer venir taquiner le 5^e rang, une place espérée depuis plusieurs années.

Texte/photos: Walter Wermuth

Résultats Trial des Nations 2004; Cordoba - Espagne:

Catégorie World: 1. Espagne; 2. Grande-Bretagne; 3. Japon; 4. France; 5. Italie (9 équipes).
Catégorie Internationale: 1. Irlande 65; 2. Norvège 99; 3. Belgique 113; 4. Australie 125; 5. Hollande 141 puis 8. Suisse 179 (13 équipes).



Le Team Suisse de gauche à droite: Lionel Seydoux; Gilles Seuret; David Guenin; Jérémie Monnin et le Coach Laurent Daengeli



Un grand prix en Suisse:

Rêve ou Réalité?

Les Suisses étaient-ils visionnaire, myopes ou aveugles lorsque, dans le courant des années 1950, ils ont approuvé la loi sur la circulation routière (art. 52) stipulant que les courses de vitesse de véhicules à moteur sur circuit en présence de public étaient interdites?

Les courses sur circuit, particulièrement les épreuves motocyclistes, étaient très populaires pendant les années cinquante. A Berne, on disputait à l'époque des courses de motos et de voitures (sur le circuit du Bremgarten) comptant notamment pour le championnat du monde.

Beaucoup de souviennent également des courses disputées à Locarno, Lugano et Mendrisio, qui étaient elles aussi de portée internationale (note: il y a eu des courses encore plus importantes à Genève et Lausanne, de même qu'en Suisse alémanique, voir le livre Grand Prix Suisse d'Adriano Cimarosti).

Défense depuis 1955

Mais en 1955, il y a eu la tragédie du Mans. Deux voitures lancées à pleine vitesse se sont envolées et ont fait un carnage dans les tribunes. Il convient de préciser que cet accident s'est produit sur un circuit permanent! Notre gouvernement eut alors une réaction émotionnelle et décréta brutalement l'interdiction qui nous connaissons. La Suisse est le seul pays du monde à avoir réagi de la sorte.

Partout ailleurs, on continue de disputer des courses. Les fédérations internationales de sports motorisés édictent des directives de sécurité toujours plus nombreuses. Les courses sur circuit disputées sur des routes normales disparaissent au profit de celles se déroulant sur des circuits permanents. Seuls quelques rares courses automobiles ont encore lieu sur des circuits urbains (Monaco) ou des pistes aménagées provisoirement (aux Etats-Unis et en Australie). Les statistiques montrent que ces installations ne sont pas plus dangereuses que les circuits permanents. Les coûts aujourd'hui nécessaires pour assurer la sécurité sont en relation avec le prix des billets d'entrée, l'afflux de public, les droits de retransmission télévisée, l'argent des sponsors et les énormes recettes touristiques qu'engendrent les courses. Les épreuves motocyclistes sur circuits urbains ont été abandonnées (l'auteur de cet article a dirigé des courses de vitesse de niveau mondial pendant les années 80). Les exigences de sécurité posées aux concurrents et pour la protection du public ont rendu la construction d'installations adéquates indispensable. De nouveaux circuits ont été créés à proximité de villes (Barcelone, Brno, Paris, Imola et bien d'autres), mais également loin des grandes agglomérations.

Les nouveaux circuits

Depuis quelques années, les circuits sont construits selon un concept de base différent.

L'idée consiste à y organiser non seulement des courses, mais d'autres événements comme des concerts de plein air, des foires et des expositions. Ces circuits sont également accessibles aux conducteurs ordinaires (Malaysia, Emirats Arabes, Japon, Chine; ils sont en construction en Turquie et en Chine). Il s'agit d'aménagements multifonctionnels. Mais les derniers nommés sont tous situés hors d'Europe. Une épée de Damoclès est suspendue au-dessus des GP européens, car à partir de juillet 2006, la publicité pour le tabac sera interdite. Or l'industrie tabatière mondiale ne se contente pas de sponsoriser les motos et les voitures de course, ces dernières portent les couleurs des marques de cigarettes. On se prépare donc à quitter notre continent, puisque les retransmissions TV sont garanties, même si l'Espagne, la Belgique et l'Italie ont d'ores et déjà demandé une dérogation auprès des autorités européennes. Aboutira-t-elle? Le rêve d'organiser une course de F1 en Suisse est probablement utopique. Cela étant, nous aurions pu saisir notre chance en évitant l'interdiction de la publicité pour le tabac, puisque nous ne sommes pas membre de l'UE. Mais ne nous faisons pas d'illusions sur la mentalité suisse dans ce domaine.

La construction d'un circuit serait incontestablement possible. Selon le règlement, la piste doit mesurer au moins 3,5 km de long et être sinueuse. L'es-

pace nécessaire, les émissions sonores et celles de gaz d'échappement pourraient certainement être mis en conformité avec les normes en vigueur. Si un doute subsiste quant à l'espace nécessaire, notamment pour les parkings destinés au public, il convient de relever que toutes les installations sportives attirant un public nombreux sont confrontées à ce type de difficulté.

Il y a de bonnes chances que l'interdiction soit abolie et qu'une autorisation d'organiser des courses sur circuit dans notre pays soit délivrée, même si ce genre de facilité n'est pas facile à obtenir dans notre pays. Mais finalement, nous avons toujours été bons dans l'organisation de courses de côte, car celles-ci ont toujours été autorisées.

Ing. Luigi Brenni

Président d'honneur de la Fédération Motocycliste Suisse et de la commission des courses de vitesse de la Fédération motocycliste internationale FMI

KTM 950 Supermoto et 990 Superduke

KTM lance deux nouvelles routières: la 950 Supermoto est animée par le bicylindre de 942 cm³ à refroidissement liquide de la 950 Adventure, qui développe 72 kW. Cadre tubulaire, fourche inversée, double frein à disque de 305 mm à l'avant, poids 189 kg. Livrable à partir de mai / juin 2005.



La 990 Superduke dispose de la même base moteur, mais avec 1000 cm³ de cylindrée et une injection électronique au lieu de carburateurs. Livrable à partir de décembre / janvier.



450 SMR / 525 SMR

SMR signifie Supermoto Racing. Ces motos proposées en deux cylindrées différentes seront livrables en Suisse en édition limitée. Réservées à la compétition. Moteur 4 temps, 4 soupapes, à refroidissement liquide. Poids (sans essence) 109 kg. Prix: CHF 13'880.- et 13'980.-. Infos: KTM-Fabag, Frauenfeld, tél. 052 725 08 88.



Nouveaux scooters Aprilia

Les deux scooters Aprilia SR50 R Factory et Sportcity 125 seront livrables dès janvier 2005. Le R Factory est un scooter sportif dont le style s'inspire de la compétition, tandis que le Sportcity 125 constitue un mélange réussi de sportivité et de confort. Prix: SR 50 R Factory CHF 4'490.-, Sportcity CHF 4'990.-. Infos: Mohag Motorfahrzeug-Handels AG, Zurich, 01 434 86 86.



Aprilia / Piaggio: feu vert!

La Commission Antitrust à Bruxelles a donné feu vert au fabricant italien Piaggio pour l'acquisition d'Aprilia. Grâce à la décision de Bruxelles, la continuation pour Aprilia est assurée définitivement. Aprilia apparaîtra aussi à l'avenir comme marque autonome dans le groupe Piaggio. L'importateur suisse d'Aprilia l'entreprise «MOHAG Motorfahrzeug-Handels AG» est de la conviction qu'avec ce recommencement on a trouvé une bonne solution et que l'on a préparé le terrain pour le futur. La meilleure preuve pour cela est l'introduction définitive dans le marché suisse des nouveaux modèles scooter.

Concours de tourisme 05

La commission du tourisme et des loisirs a déjà préparé le programme pour l'année à venir. Les sites choisis ne sont pas uniquement un passage obligé, pour une fois un brin de culture vient s'y mêler.

Si, pour les cols, le choix reste toujours réparti entre les Alpes et le Jura, il en va tout différemment pour les sites. Pourquoi ne pas visiter les châteaux suisses. Ils sont nombreux et très souvent mal connus. Que diriez-vous de la visite du château de Fürstenaubrück, de Porrentruy, de Vergeletto ou encore de Pregny? Avez-vous envie de franchir une fois le col des Planches, la Bernina, le Mutschelen ou encore le Prigel. Attention, pour ce dernier il faudra choisir un jour de semaine, car il est fermé le week-end.

Alors, parlez-en à vos amis de votre Moto-Club et pensez déjà à votre inscription. Toutes les informations paraîtront sur le prochain numéro.

Jean-Bernard Egger et la CTL

Timbrages du tourisme Adlikon, Ovronnaz et Môtiers, neige et soleil....

Adlikon: Le dimanche 9 mai, un sacré dimanche!!! et pas de chance pour les amis zurichois du Moto-Club Züri, qui avaient convié les participants au championnat de tourisme. C'est par un temps exécrable que les organisateurs avaient préparé une rencontre dans leur local du restaurant Eckstein. Pour agrémenter la journée, ils avaient invité un club Oldtimer. Malheureusement, la neige, le vent et une forte pluie ont retenu même les plus courageux à la maison. Dommage, car il est certain que les potes de Peter Frei avaient bien fait les choses. Prochain rendez-vous le dimanche 8 mai 2005, avec le soleil.

Ovronnaz: La Fête du Vieux-Morthey, à Ovronnaz, est l'occasion, pour les sociétés locales, de faire un peu la fête sous le soleil qui caractérise le lieu. Le Moto-Club de Spitfire participe annuellement au cortège qui fait partie du rituel villageois. Pour une fois, les motards étaient conviés au timbrage du carnet et l'idée était de compléter les rangs du club local. Après la parade, devant un nombreux public, une raclette a été servie au stand du club situé à l'intérieur du bourg. Pour ceux qui se sont retrouvés sous la petite cantine du Spitfire, l'ambiance allait bon train, retrouvailles et discussions des dernières sorties alimentaient

les parties de rires. Pour certains, il faisait nuit lors de leur retour dans leurs pénates.

Môtiers: Le timbrage organisé par le Moto-Club des Bayards devient une tradition. Cette année, c'est au Musée régional de l'artisanat et d'histoire du Val-de-Travers que le rendez-vous a été donné. Nombreux ont été les participants venus de loin. Il faisait assez froid au petit matin, ce qui n'a pas retenu les Zurichois, Soleurois, Bernois et Romands à faire le déplacement. Une fois de plus, les Valaisans sont venus en nombre, le timbrage était à nouveau jumelé avec le tourisme FMV. La conservatrice du musée avait offert gracieusement toutes les entrées et là, chapeau, les motards ont bien joué le jeu. Chacun a été très content de découvrir ce petit musée plein de richesses. Pour récompenser les routards, chacun recevait une collation sous forme d'une portion de saucisson neuchâtelois accompagné d'une salade de patates. Une réussite qui encourage les bénévoles à renouveler le timbrage le 27 août 2004, au séchoir à absinthe de Boveresse.

Jean-Bernard Egger





1 Les fabuleux camions du musée FBW!

2 Champions suisses du tourisme: Lionel Mosimann, Antje Kunze (1^{ers} ex-aequos) et «Jésus» Roger Derungs (3^e)

3 Les premières du classement des dames: de g. à d., Erna Keller (2^e) Antje Kunze (1^{ère}) et Elisabeth Studer (3^e)

4 Classement des passagers: de g. à d., Verena Ogg (2^e), Josiane Mettraux (1^{ère}), Monique Egger (3^e)

Le Moto-Club des Bayards, Antje Kunze et Lionel Mosimann champions suisses

Les Champions!

Le Moto-Club Sihltal-Adliswil avait la lourde tâche d'organiser la Fête des Champions du tourisme. Bravo, fantastique, c'était parfait, les convives sont rentrés heureux d'une journée riche en visites. Le Musée de l'aviation de Dübendorf et le Musée FBW à Wetzikon ont comblé les visiteurs. La commission du tourisme a récompensé les vaillants motards qui ont participé aux activités touristiques.

Le rendez-vous était donné pour tous les participants à Dübendorf, chacun a été ravi de voir ces nombreux appareils dont l'unique activité se trouve dans la troisième dimension. Ces valeureux Vampire, Venom, Hunter, Fokker, Mirage et tant d'autres nous ont fait rêver un instant, les guides dont la passion n'est plus à prouver nous ont montré chaque recoin de ces merveilleuses mécaniques. Ensuite, tout le monde a pris la route de Wetzikon, où les bénévoles du Club de Sihltal avaient préparé un apéritif absolument délicieux. Après les mots de bienvenue, chacun a trinqué et parlé un peu de la saison écoulée. Pour terminer l'après-midi, nous étions tous conviés à la visite du musée qui montre une collection de camions et bus de toutes les générations. De très belles pièces encore en état de marche, que les guides bichonnent entre chaque visite. Quelle passion pour ces collectionneurs qui se sont rassemblés pour montrer au public leur matériel mis en valeur dans une magnifique halle! Pour le repas du soir, une magnifique galerie pouvait recevoir tous les convives auxquels était servi un repas copieux et de grande qualité. Il faut savoir que les organisateurs ont eu recours aux cuisiniers de la prison locale. Pendant les pauses, les

commissaires de la CTL ont organisé la remise des prix, une bien bonne ambiance. Personne ne manquait d'applaudir les participants, quel que soit leur rang. Une belle preuve de sportivité, de fair-play et d'amitié. Eh oui, cela devient tellement convivial que tout le monde communique et même la langue n'est plus un obstacle. Chacun y a mis du sien sans retenue. Une belle preuve que la moto est un lien pour les motards.

Antje et Lionel

Maintenant que le décor est posé, venons-en aux résultats. Le premier mérite revient à une dame, puisqu'en pilotes individuels, c'est Antje Kunze (MC Moron) qui a remporté la palme pour la quatrième fois consécutive devant Erna Keller (CM Martigny) et Elisabeth Studer, d'Oensingen. Coup de chapeau spécial encore à Elisabeth Studer, qui a réalisé son parcours en 125 cm³ et à qui revient la palme de cette cylindrée. Du côté des passagères, la toujours jeune Josiane Mettraux (MC Lion's) a eu sa part du lion puisqu'elle remporte un premier rang mérité, devant Verena Ogg (MC Sihltal-Adliswil) et Monique Egger (MC les Bayards). La secrétaire des Bayards se retrouve sur le podium depuis quatre ans et s'y

plaît. Pour la première fois depuis fort longtemps, une jeune du MC Lion's a tenté de suivre ses aînés au guidon d'une 50 cm³ et a bien réussi. Un record de pilotes classés en catégorie Championnat, puisque 61 carnets ont été rendus. Pour la seconde fois après 2002, le couple inséparable formé par Antje Kunze et Lionel Mosimann (tous deux MC Moron) a porté l'estocade à la hauteur de 13'237 points et rentre à la maison avec un titre de champion de Suisse 2004. Le podium est complété par le super sympathique «Jésus» des Rolling Biker's, qui a pour nom Roger Derungs. Il faut dire que le niveau de cette année a été exceptionnel, car les huit premiers se retrouvent au-dessus des 10'000 points. Bravo à tous les participants pour ces résultats fort sympathiques.

Les Bayards et Lion's

Cette année, au classement du championnat suisse interclubs, les places étaient chèrement acquises puisque les trois premiers sont dans un mouchoir de poche. En effet, le Club Motorisé de Martigny prend le troisième rang, le champion sortant, le Moto-Club Züri/Zürich, termine second et laisse sa place au Moto-Club des Bayards. Un bien beau cadeau d'anniversaire, pour son président, que ce titre de champion de Suisse. Au classement des carnets individuels de tourisme additionnés, le Moto Club Le Lion's gagne de manière méritée le challenge pour une année, alors que le Moto-Club des Bayards, vainqueur sortant, termine second devant le Moto-Club de Moron. Ce dernier club a le mérite de n'avoir que trois participants, un excellent résultat pour un petit club. Pour terminer, la grande coupe des passagers retourne au Val-de-

Portrait des champions

Quand un couple partage la même passion et que cette passion est de piloter une moto, alors c'est simple, on roule ensemble. C'est ce qu'ont fait Antje et Lionel cette année. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai, puisqu'ils récidivent après 2002. Ils habitent à Reconviiler et font partie du Moto-Club Moron.

Antje Kunze, opératrice d'assemblage en horlogerie, qui avait appris à l'origine le métier de droguiste, a commencé la moto en 1998. Avant cela, elle n'avait pas du tout envie de piloter un deux-roues et encore moins être passagère, et c'est en voiture qu'elle suivait son compagnon. D'ailleurs, elle a dit un jour, «Moi, la moto, jamais!» Comme quoi on peut toujours changer d'avis! A part la moto, elle a une grande passion pour le ski et les matchs aux lotos. Elle aime aussi voyager dans les pays de l'Est et pense déjà au prochain rallye FIM à Tartu, en Estonie. Elle adore faire le ménage et la lessive, quelle chance il a Lionel! Palmarès au tourisme FMS: 4 x 1ère au classement féminin et 2 x championne de Suisse.

Lionel Mosimann, mécanicien dans la métallurgie, a commencé la moto en 1983. C'est au guidon d'une 125 cm³ qu'il a commencé à sillonner les routes du Jura, puis le cercle s'est agrandi pour totaliser une bonne vingtaine de milliers de kilomètres par année. En 1986, il a remporté le classement de tourisme en catégorie 125 cm³ avant de monter sur du plus gros. Il aime le sport en général et se passionne plus spécialement pour la mécanique moteur. Il est licencié comme navigateur dans les courses de rallyes, qu'il pratique quand il n'est pas sur les routes à moto. Commissaire à la commission du tourisme FMS depuis quelques années, il se consacre aussi à la sécurité routière dans la dernière-née des commissions de la Fédération. Palmarès: 1 x 1er en 125 cm³ et 2 x champion suisse

Elisabeth Studer, femme au foyer, mariée et habitant Oensingen, est passionnée de moto et roule depuis 2000. Pourtant, rien de tout cela ne prédisait qu'un jour elle gagnerait le classement 125 cm³ au concours de tourisme. En effet, Elisabeth a une grande passion pour les chiens. Comme elle aime beaucoup marcher, cet animal est un compagnon idéal pour se balader au pied du Jura et même sur les sentiers qui conduisent sur de magnifiques sommets. Elisabeth apprécie le monde de la moto, «celui du tourisme est convivial et sympathique,» dit-elle. En octobre, elle a passé à la catégorie supérieure et rouler sur une Honda Shadow de 600 cm³. Palmarès au tourisme FMS: 2 x vainqueur en 125 cm³ et 3ème cette année du classement féminin.

Jean-Bernard Egger

Travers, puisque les Bayardins l'avaient déjà reçue en 2003. Un fait à relever, il faut remercier vivement les membres de la commission du tourisme pour leur travail effectué durant toute l'année. Ils ont également su préparer une planche de prix importante, et chacun est rentré à la maison avec un petit souvenir. Encourageons les motards qui font du tourisme à venir grossir les rangs du tourisme FMS en prenant le carnet en 2005, De superbes excursions peuvent être effectuées, le thème est la visite des 30 sites avec les châteaux de Suisse. 10 cols viennent encore garnir la panoplie, ce sera à coup sûr un vrai plaisir pour les concurrents. Pour terminer, il faut féliciter le club hôte, qui a su réserver un accueil chaleureux et plein de surprises, bravo les amis, «danke schön».

On se retrouvera l'année prochaine dans la vallée de Tavannes.

Texte: Jean-Bernard Egger

Photos: Gardenia Stoller

Classement Touristique: 1. Kunze Antje, 13237 Points (Championne Suisse 2004); 1. Mosimann Lionel, 13237, (Champion Suisse 2004); 3. Derungs Roger, 12697; 4. Egger Jean-Bernard, 12407; 5. Frei Peter, 11915; 6. Mertenat Daniel, 11778; 7. Mettraux Francis, 11624; 8. Balzer Willi, 10374; 9. Keller Erna, 9981; 10. Probst Claude André, 9447.

Classement Dames: 1. Kunze Antje 13237 Points; 2. Keller Erna, 9981; 3. Studer Elisabeth, 6331; 4. Biokesch Daniela, 4516; 5. Darioli Sylvie, 3586; 6. Gruebler Andrea, 3150; 7. Solenthaler Annemarie, 2184; 8. Pellaud Janick 1983.

Classement 50 ccm: Nicolet Xavier, 1350 Points.

Classement 125ccm: Studer Elisabeth 6331 Points.

Classement Passagers: 1. Mettraux Josiane, 11624 Points; 2. Ogg Verena, 9078; 3. Egger Monique, 8903; 4. Bellon Françoise, 8561; 5. Stoller Gardenia, 7492; 6. Folly Jérémy, 6840; 7. Ruedi Juliette, 6417; 8. Reymond Nadine, 6400; 9. Cornu Irma, 5300; 10. Ducrot Marlène, 5126.

Classement Club's: 1. Lion's, 57595 Points; 2. Les Bayards, 38469; 3. Moron, 35696; 4. MC Sihltal-Adliswil, 33449; 5. MC Züri/Zürich, 32293; 6. Rolling Biker's, 25809; 7. Racing MC Suisse, 24459; 8. CM Martigny, 22819; 9. Spitfire, 15464; 10. D'Anges-Heureux, 9167.

Classement Inter-Club: 1. Les Bayards, 118545.1; 2. MC Züri/Zürich, 117780.7; 3. CM Martigny, 103702.1; 4. MC Lion's, 72848.1; 5. AMC Bümpliz, 44070.3; 5. Spitfire, 0.



FMV fête des Champions

Il est une coutume qui ne change pas depuis de nombreuses années, novembre annonce l'hiver mais c'est aussi le moment de faire la fête. Sous la houlette du dynamique président Jean-Marc Daves, le Moto-Club «La Poya» avait invité tous les amateurs du sport motorisé ainsi que du tourisme à Massongex pour prendre congé dans la bonne humeur de l'année 2004.

La Fête des Champions c'est un rendez-vous à ne pas manquer, des derniers aux meilleurs, tous sont réunis pour venir écouter les résultats obtenus durant la saison. Bien sûr, pour chacun le bilan est plus ou moins radieux mais chacun pense avant tout à participer. La rencontre programmée d'année en année est aussi celle où l'on peut se permettre de faire un petit écart culinaire. Et bien les chablaisiens avaient tout fait pour nourrir ce petit monde de la meilleure qualité possible et là on donne une mention.

La remise des prix s'est déroulée comme à l'accoutumée de manière «bon enfant» où les exploits de chaque participants étaient récompensés. Il faut dire que les membres des commissions sport et du tourisme ne laissent rien au hasard. Une superbe planche de prix a enchanté tout ce monde. Il faut souligner l'engouement des tous jeunes pilotes de motocross qui s'en donnent à cœur joie.

Le toujours sympathique Philippe Cottet n'était pas venu à la Fête seulement pour recevoir un prix mérité, mais avait décidé de présenter son projet à venir qu'est le Dakar. C'est au guidon d'une Yamaha 450 CC qu'il fera rêver ses supporters au début du mois de janvier. Après un fantastique second rang à Dubaï et une victoire dans sa catégorie, il est légitime de penser qu'il mettra tout en œuvre pour réussir. On en saura plus en janvier, pour le moment il va s'atteler aux dernières finitions. Voilà encore une soirée sympathique réussie malgré le fait que les organisateurs se sont retrouvés sans l'organiste qu'ils avaient engagé.

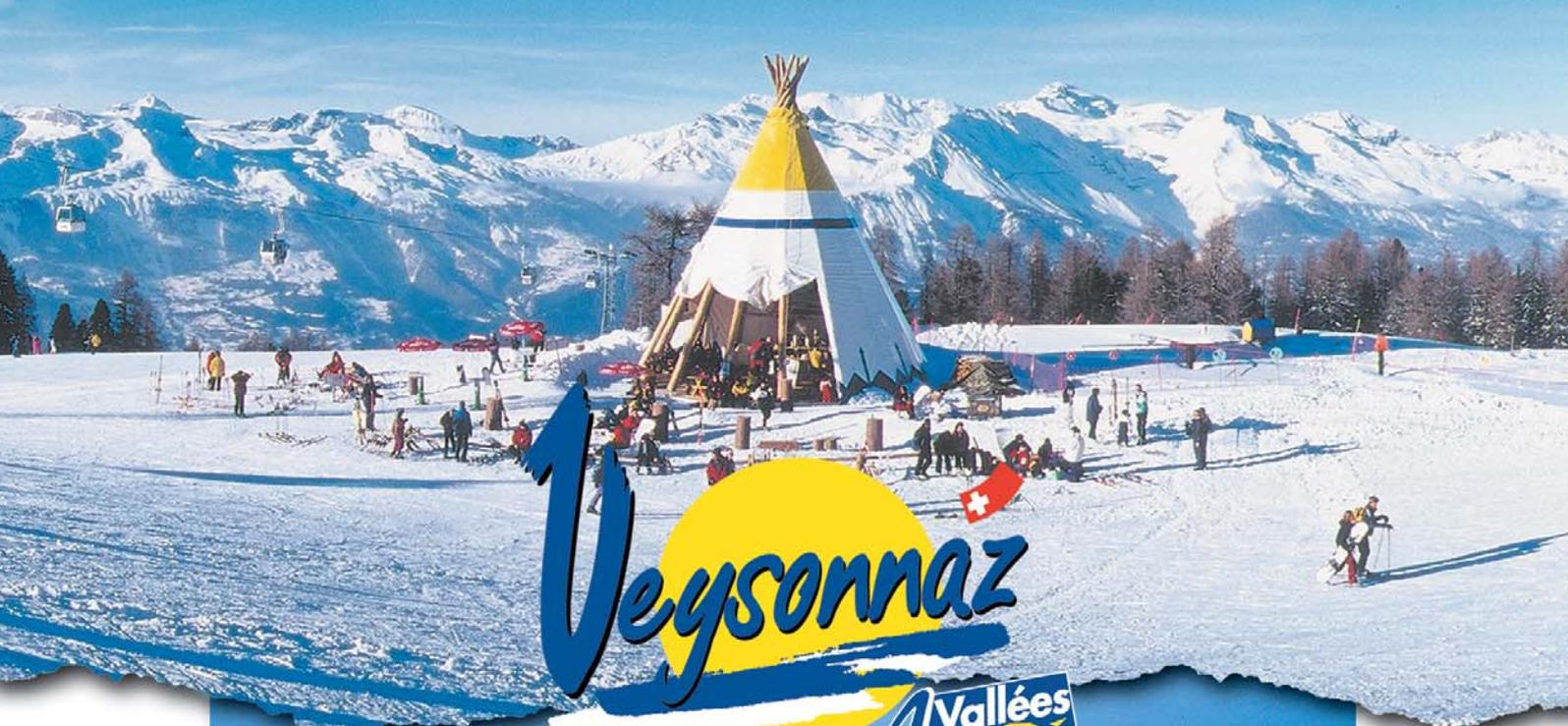
J.-B. Egger

Assis au 3e rang: **Marc-André Rossier**, (président FMV), **Marco Constantin**, **Jean-Louis Varone**; debout au 2e rang: **Jean-Pierre Dubosson** (président FMS), **Grégoire Gay**, **Jean-Jacques Rey-Bellet** (conseiller d'Etat valaisan) **Raymonde Jacquier** (secrétaire FMV), **Jean-Marc Daves** (président MC La Poya); à genoux au 1er rang **Aline Héritier**, **Florian Pellaud**



Bruno Morisod

Philippe Cottet



Veysonnaz

4 Vallées

La garantie
du ski...





FMS-Concours

Ce concours a été organisé lors d'une journée tests/entraînements/démonstration à Tuggen.

Concours «Adultes»:

1. Müller Linda, 8589 Sitterdorf; 2. Ehrenzeller Roland, 8735 St. Gallenkappel; 3. Laimbacher Urban, 8854 Siebnen; 4. Wirz Christian, 8484 Weisslingen; 5. Milutinovic Dusan, 8212 Neuhausen

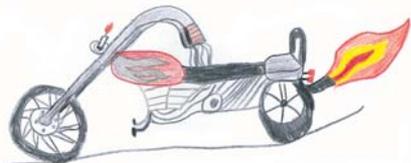
Concours «Jeunesse 18»:

1. Gärtner Jonas, A-6890-Lustenau; 2. Hausmann Joel, 9215 Schönenberg; 3. Rüegg Kenny, 8735 Rüeterswil; 4. Gärtner Simon, A-6890-Lustenau; 5. Fischer Michael, 8580 Hefenhofen.

Concours enfants: dessin ta «Moto du futur»:

Baumgartner Mathias, 3256 Dieterswil; Gärtner Simon, A-6890 Lustenau; Kalacy Can 8630 Rütli/ZH; Rüegg Kenny, 8735 Rüeterswil; Staub Dominic, 9608 Ganterswil; Waller Damian, 6340 Baar; Waller David, 6340 Baar.

Tous les participants ont reçu 1 T-Shirt et la cotisation FMS pour l'année 2005.



Dessin de Kenny Rüegg



Moto Club Obwalden

Die Stimmung an der Herbstausfahrt war trotz des misslichen Wetters sehr gut. Wir erlebten zusammen einen netten Nachmittag. Dieses Jahr feiert der MC Nidwalden sein 75-jähriges Jubiläum. Der Vorstand des MC Obwalden war zum Festakt eingeladen. Die schöne würdige Gestaltung in der Kirche, den Apéro und das feine Festmahl mit musikalischer Umrahmung haben wir sehr genossen.

Am 6. November machten wir uns auf ans Indoor-Kart nach Roggwil. Der Motoclub Bleienbach organisierte diesen Anlass und feierte zugleich sein 50-jähriges Jubiläum. Gratulation! Im Restaurant Bahnhof, Sachseln findet das Jassen mit dem AMC Haslital statt. Wir hoffen auf eine gute Beteiligung.

Mit der GV im Dezember schliessen wir das Vereinsjahr ab. Zu den Festtagen und Neujahr wünsche ich unserem Vorstand, dem ganzen MCO und allen befreundeten Clubs alles Gute. Mit einem guten Start ins 2005 verbleibt z'Blüemli

Agenda

- 21. - 24. 7. 05 60. Rallye FIM, Tartu-Estonie
- 7. - 9. 9. 05 24. Motocamp FIM, Benesov-Tschechien



Moto Club Bümpliz

Hauptversammlung:

Samstag, 12. März 2005, 16 Uhr

Candidature Club

Trial Moto Club Genève

Président: Jean-Luc Mathey,
ch. de la Gouille-Noire 15,
1244 Choulex

Caissier: Gago Eusebio,
rue de la Prairie 25, 1202 Genève
Secrétaire: Dominique Agassiz,
rue St-Laurent, 1176 St-Livres

Candidature Club

Moto Club della Montagna

CP 48, 6864 Arzo

Président: Cavadini Giorgio,
Via Vignola 21C, 6833 Vacallo

Caissier: Crivelli Eros,
Via Campagnola 80C, 6877 Coldrerio
Secrétaire: De Maria Mauro,
Via Castello, 6864 Arzo



Hans Linder AG
Enduroweg 4
2813 Ederswiler

☎ 032 431 12 16
Fax 032 431 13 59
Natel 079 334 29 02
linder@gmx.ch
www.linder-racing.ch

ATTENTION!

SUPER ACTION

6. 12. 2004 – 15. 1. 2004

Demande-moi une offre et tu bénéficieras d'un rabais de 20 à 50%!

Merci de ta confiance
et excellente année 2005!

Importation en Suisse:

Blackbird, Smith, Trelleborg, TM Motos, VHM, CZ Ketten, EVS, Renthal, Braking, Ufo, Boyesen, Spes, Ceet, TwinAir, Denicol, Regina, Vertex, Mechanix Race, TvE sport, Mitas Reifen, YOKO, Works, Matrix.

Envois postaux journalier

Pourquoi FAUT-IL dire NON au droit de recours des associations?

Le droit de recours bloque l'économie et supprime des emplois

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce sont 20 milliards de francs qui sont bloqués par le droit de recours des associations. Cela correspond à plus de 50'000 emplois. Alors que nous subissons un taux de chômage important, le WWF, Pronatura ou l'ATE se permettent d'empêcher à des gens de trouver un travail. Nous avons besoin d'une économie forte pour assurer à la population un niveau de vie honorable. Signer notre initiative, c'est faire un électrochoc salvateur pour une économie malade.

Le droit de recours empêche les sports motorisés...

A la proposition d'organiser une course de F1 en Suisse, Anne-Catherine Menetrey-Savary, Conseillère Nationale Ecologiste a répondu avec l'arrogance qu'on lui connaît: «Achetez-vous une Playstation plutôt que de nous ennuyer avec vos histoires de moteur». On retrouve cette incompréhension de la volonté d'une partie de la population qui veut construire des infrastructures pour les sports motorisés. Constamment et systématiquement sacrifiés sur l'autel de «l'écologiquement correct», ces projets méritent pourtant de voir le jour. Nous soutenons le maintien et la création de pistes de cross, de pistes d'essais pour les voitures de rallye et tout autre projet peu nuisible à l'environnement, mais tellement important pour les amateurs de sports motorisés ! Pour une vraie sécurité routière, afin que ceux qui le désirent puissent se défouler sur des pistes adéquates.

Le droit de recours est antidémocratique

Zürich décide à la majorité populaire la construction d'un nouveau stade de football pour accueillir l'Euro 2008. 600'000 citoyens acceptent le projet et obtiennent ainsi une forte majorité. La présidente de la section cantonale de l'ATE use du droit de recours et bloque le projet pour un motif obscure concernant le trafic routier autour du stade. Ces gens ne sont pas élus par le peuple: ils ne le sont que par les membres de leur association. Dans une vraie démocratie, c'est toujours le peuple où ses représentants qui a le dernier mot, et non pas les dirigeants d'une quelconque association. Nous refusons de maintenir un système où des citoyens ont des droits supplémentaires par rapport aux autres. NON aux SUPERCITOYENS de l'écologie!

Pour sauver la croissance, pour un pays qui avance, pour un tourisme plus compétitif sur la scène internationale, pour la défense des sports motorisés et pour un une démocratie directe vraiment démocratique, nous vous encourageons à signer et à faire signer cette feuille. Nous avons besoin de 100'000 signatures alors qu'une suffit aux organisations écologistes pour détruire un projet permettant des créations d'emplois et de richesses.

La Fédération motocycliste suisse vous remercie de votre soutien.

La Fédération Motorisée Valaisanne vous remercie de votre soutien.

Feuilles de signatures voir au verso ! ! ! !

Vous pouvez déjà télécharger, imprimer et envoyer signée la feuille de signature à l'adresse: www.jrvs.ch. Vous pouvez obtenir d'autres feuilles de signatures et des informations complémentaires à l'adresse: www.croissance.ch

Initiative populaire fédérale 'Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme - Plus de croissance pour la Suisse!' (publiée dans la Feuille fédérale le 16.11.2004).

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

I
La Constitution fédérale du 18 avril 1999 est modifiée comme suit:

Art. 30a Droit de recours des organisations (nouveau)

En matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire selon les art. 74 à 79, le recours des organisations est exclu:

- a. contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions qui se fondent sur une votation populaire au niveau fédéral, cantonal ou communal;
- b. contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions du Parlement fédéral et des Parlements cantonaux et communaux.

II
Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont modifiées comme suit:

Art. 197, ch. 2 (nouveau)

2. Disposition transitoire ad art. 30a (Droit de recours des organisations)

¹ L'art. 30a entre en vigueur au plus tard à la fin de l'année qui suit la votation populaire.

² Le Conseil fédéral peut fixer une date antérieure.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton	N° postal	Commune politique

Nom	Prénom	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Albert Thomas G., Englischviertelstrasse 17, 8032 Zürich; Angelsberger Barbara, In der Gyrhalde 9, 8902 Urdorf; Badertscher Gabi, Seeweingarten 13, 8592 Uttwil; Bender Léonard, rue St-Gothard 11, 1926 Fully; Bezzola Duri, Avant Muglins, 7550 Scuol; Eggel Matthias, Bielastrasse 11, 3900 Brig-Glis; Fardel Claude-André, 1431 Novalles; Favre Charles, ch. des Caves 9, 1040 Echallens; Fiala Doris, Bergstrasse 123, 8032 Zürich; Germanier Jean René, Balavand, 1963 Vétroz; Haenni Charly, rte d'Aumont 163, 1483 Vesin; Heberlein Trix, Tobelmühle 20, 8126 Zumikon; Heiniger Thomas, Hoferweg 7, 8134 Adliswil; Hurni Konrad, Dolderstrasse 96, 8032 Zürich; Hutter Markus, Rychenbergstrasse 169, 8400 Winterthur; Isler Thomas, Seestrasse 99, 8803 Rüschtikon; Jost René, Chevet-du-Temple, 1071 St-Saphorin; Kleiner Marianne, Sonnenböhl 3756, 9100 Herisau; Leutenegger Filippo, Forchstrasse 234, 8032 Zürich; Nantermod Philippe, route de France 49, 1875 Morgins; Noser Ruedi, Frohmattweg 1b, 8634 Hombrechtikon; Rathgeb Christian, Via Suro 26, 7403 Rhäzüns; Saudan Françoise, av. des Cavaliers 15, 1224 Chêne-Bougeries; Schweizer Urs, Spalenring 14, 4055 Basel; Theiler Georges, Obere Bergstrasse 3, 6004 Luzern; Walker Späh Carmen, Waidstrasse 11, 8037 Zürich; Zeller Andreas, Oberstrasse 70, 9230 Flawil.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 16.05.2006.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

Fonction officielle: _____

Sceau

Si vous souhaitez appuyer la demande de cette initiative populaire, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 16.05.2006 à l'adresse suivante:

Schluss mit der Verhinderungspolitik, c/o FDP des Kantons Zürich, Spitalgasse 5, 8001 Zurich

Toutes les lignes ne doivent pas obligatoirement être remplies.